

DOSSIER D'INSCRIPTION

BPJEPS MAPST

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : « Éducateur Sportif / Éducatrice Sportive » Mention : Multi Activités Physiques ou Sportives pour Tous

Cadre réservé à l'IMSAT :

Dossier reçu le :

















FICHE SIGNALÉTIQUE DU CANDIDAT

FORMATION CHOISIE

Formation

Site

Photo

ÉTAT CIVIL

Nom Prénom

CP* et Ville de naissance Date de naissance

N° de sécurité sociale Sexe Н F

Adresse

CP et Ville

Téléphone **Email**

*Renseigner 99 si étranger Reconnaissance travailleur handicapé Oui Non

Sportif.ve de haut niveau** Oui Non **figurant sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport

SI CANDIDAT.E MINEUR.E

Nom représentant.e légal.e Prénom

Adresse (si différente) Père Mère Autre

CP et Ville

Téléphone **Email**

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom Père Mère Autre

Téléphone **Email**



PARCOURS

Dernière classe fréquentée

Établissement (nom et adresse)

Dernier diplôme ou titre préparé

Dernier diplôme ou titre obtenu

Dernier diplôme ou titre obtenu le plus élevé

Situation avant entrée en formation (ne cochez qu'une seule case)

Scolaire Prépa apprentissage Étudiant

Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation Contrat aidé

En recherche d'emploi En formation au CFA Salarié

Inactif Autre situation :

ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Suivi France Travail Oui Non Suivi Mission Locale Oui Non

Numéro d'identifiant

Conseiller.e Conseiller.e

Agence Agence

Si non, interruption du suivi depuis Si non, interruption du suivi depuis

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage Pro A CPF / CPF Transition

Contrat de professionnalisation CDI Plan développement entreprise

Financement REGION SUD (MCP) CDD Financement Personnel

Financement France Travail CUI - CAE Autre:

Je soussigné(e) certifie exacts les renseignements communiqués

et atteste avoir pris connaissance des modalités de traitement de mes données personnelles (cf. annexe 2) et du règlement intérieur sur www.imsat.co/reglement-interieur

Signature du candidat.e

Si candidat.e mineur.e, signature représentant.e légal.e



Conditions d'accés

- Avoir transmis son dossier d'inscription à l'IMSAT
- Avoir participé à la journée défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- → Être titulaire du diplôme de secourisme PSC (Premiers Secours Citoyen) ou équivalent (Dates disponibles sur http://www.imsat.co/calendrier-imsat/) à l'entrée en formation
- Satisfaire à l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection (le cas échéant)



Obligatoires pour les TEP:

- Fiche de candidature complétée et signée
- Une photo d'identité (sur la fiche candidature)
- Dopie de votre pièce d'identité en couleur ET en cours de validité (Carte Nationale d'Identité recto/verso ou passeport ou titre de séjour)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la formation choisie, daté de moins de 6 mois au moment des TEP et moins de 1 an à l'entrée en formation (utiliser le modèle en Annexe ci-joint).
 À NOTER: Pour les personnes en situation de handicap, une demande d'aménagement de TEP, de formation et/ou des épreuves de certification peut être faite auprès de la DRAJES.
 Si vous souhaitez être accompagné.e dans cette démarche, contactez notre référent handicap (contact@imsat.co)
- Attestation d'assurance responsabilité civile (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant la formation.

Obligatoires pour l'entrée en formation (en plus des documents obligatoires pour les TEP) :

- 🥭 Copie du diplôme du PSC (Premiers Secours Citoyen) ou équivalent en cours de validité
- Copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (uniquement pour les français de moins de 25 ans), à défaut attestation de recensement
- Attestation de sécurité sociale (la Carte Vitale n'est pas recevable)
- Copie de vos diplômes (scolaires, universitaires, sportifs, etc.)
- Curriculum Vitae (CV) à jour
- Lettre de motivation précisant votre expérience pratique et/ou pédagogique et votre projet professionnel
- Les annexes complétées et signées :
 - Annexe 1 : Document « Traitement des données RGPD »
 - Annexe 2 : Document « Droit à l'image »
- Annexes spé MAPST :
 - Annexe 3 : Document « Obligation Honorabilité »
 - Annexe 4 : Certificat médical
 - Annexe 5: Fiche « Offre de formation »





Annexe M2 : Document « Autorisation parentale de sortie »



TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES - RGPD

Dans le cadre de votre candidature à une formation délivrée par l'Institut Méditerranéen du Sport, de l'Animation et du Tourisme (IMSAT), nous sommes amenés à collecter vos données personnelles (ex: nom, prénom, numéro de sécurité sociale, adresse, numéro de téléphone...). Elles font l'objet d'un traitement dont le responsable est l'association HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE – 237 Place de la Liberté – 83000 TOULON.

M. Alain ORTALI (a.ortali@upv.org) est la personne référente sur le sujet.

Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent formulaire.

Veuillez noter que les réponses aux cases munies d'une astérisque sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre dossier de candidature.

L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre la gestion de votre candidature. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer le traitement de votre candidature et de votre dossier stagiaire si votre candidature est retenue.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder :

- un mois si votre candidature n'est pas retenue
- la durée de votre formation + 12 mois si votre candidature est retenue.

Sauf si

- 🤊 vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après
- une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou règlementaire.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel administratif et à notre direction et, le cas échéant, à nos sous-traitants et aux prestataires en charge de la prise en charge financière de votre formation. Les sous-traitants et prestataires en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant par mail : Alain ORTALI – a.ortali@upv.org

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation.

Nom:	Prénom :
Fait à	Le
Signature :	
Si candidat.e mineur.e, identité du représent	ant.e légal.e :
Nom:	Prénom :
Fait à	Le
Signature :	



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné.	e Nom:		Prénom :		
Adresse :			Code Postal :		
Ville :			Tel:		
Autorise d	à titre gratuit l'IMS	SAT / HLJ			
	À me photographier et/ou me filmer lors des épreuves de sélection et lors de la formation pour laquelle je sui inscrit.e				
À effec	À effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif				
🤊 À publi	ier ces images su	ur le web			
🤊 À les gi	raver sur DVD				
personne	Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la production				
Je ne pou	urrai prétendre à	aucune rémunération po	our l'exploitation des droits visés ci-dessus		
	Ce contrat est valable pour la durée de la formation. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés				
		plus et avoir la capacité j lications de cette autorisa	juridique pour signer ce formulaire en mon propre nom. J'ation	ai Iu	
N'autorise	e pas l'IMSAT / Hl	LJ à me photographier ou	u me filmer		
Fait à :			Le:		
Signature :					
Si le candidat	t est mineur :				
Je soussigné.					
Deumeurant d	à l'adresse :		Code Postal :		
agissant en qualité de représentant.e légal.e de l'enfant :					
	•				
En tant que :	Père	Mère Autre (préci			
·	Père à titre gratuit l'IM	·		ions	
Autorise d décrites d	Père à titre gratuit l'IM ci-avant	·	isez) : ier mon enfant et à diffuser ces images selon les conditi	ions	
Autorise d décrites d	Père à titre gratuit l'IM ci-avant	/ISAT / HLJ à photographi	isez) : ier mon enfant et à diffuser ces images selon les conditi	ions	



INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS D'HONORABILITÉ ET DE DÉCLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT



1) Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) »:

1.1 S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnésà l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus ».

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
- De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne ;

1.2 S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (Article L.227-10 du CASF) :

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification devotre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

2) Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à l'obligation de déclaration quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SD JES) de leur lieu principal d'activité article R. 212-87 du code du sport par la voie électronique via https://eaps.sports.gouv.fr ou https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr. Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'article A. 212-176 du code du sport. Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'article L. 212-9 du code du sport, en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

3) La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et présenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation.

Nom:	Prénom :	Si candidat.e mineur.e, identité représentant.e légal.e	
Fait à	Le	Nom:	Prénom :
Signature :		Fait à	Le
		Signature :	



Certificat médical

Document obligatoire pour les tests et/ou à l'entrée en formation

Pour être valable à l'inscription, ce certificat doit être daté de moins de 1 an à l'entrée en formation.

Partie à remplir par le médecin Je soussigné (e): Nom: Prénom: Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour: Mme Mlle M. Prénom: Et avoir constaté que son état de santé ne présente pas de contre-indications à la pratique, à l'animation et à l'encadrement: Des activités physiques et sportives et de pleine nature. Fait à le

SIGNATURE ET CACHET DU MEDECIN



(Sous réserve de validation de dossier d'habilitation)

Veuillez numéroter les cursus de formation par ordre de préférence et/ou rayer celui ou ceux que vous n e souhaitez pas suivre le cas échéant. Pour plus d'informations, consultez le document d'information détaillé disponible sur notre site internet ou contactez-nous.

CURSUS 1: EN APPRENTISSAGE, en associations sportives locales
IMSAT La Garde IMSAT La Seyne IMSAT Marseille IMSAT Draguignan
CURSUS 2: SANS CONTRAT, sous convention de stage, en associations sportives locales
(IMSAT La Garde uniquement)
CURSUS 3: EN APPRENTISSAGE, au Club Méditerranée (IMSAT La Garde uniquement)
CURSUS 4: EN APPRENTISSAGE, en structures touristiques (IMSAT La Garde uniquement)
Rythme d'alternance « mer-campagne »
Rythme d'alternance « montagne »

Prévisionnels des parcours, sous réserve de modification et d'habilitation par la DRAJES

Parcours	Apprentissage 1 Associations sportives locales	MCP (Marché Compétence Professionnelle – REGION SUD) Stage sous convention		
Date de début / fin	La Garde : Du 15/09/2025 au 11/09/2026 Ou du 06/10/2025 au 02/10/2026 Ou du 13/10/2025 au 02/10/2026 Ou du 20/10/2025 au 16/10/2026 La Seyne : Du 22/09/2025 au 18/09/2026 Marseille : Du 22/09/2025 au 18/09/2026 Draguignan : Du 29/09/2025 au 25/09/2026	La Garde Du 17/11/2025 au 11/09/2026		
Soit	12 mois1	0 mois		
Financement	Contrat d'aprentissageContrat de professionalisation	 MCP Région* = > Prescription Missions Locales pour les -26 ans ou France Travail pour les +26 ans Ou CEDIS pour bénéficiaires RSA CPF / CPF TRANSITION Financement personnel Autre (sur demande) 		
Parcours	Apprentissage 2 «Tourisme Club Med»	Apprentissage 3 «Tourisme»		
Date de début / fin	La Garde : Du 03/11/2025 au 18/12/2026	Rythme « Montagne » : La Garde 27/10/2025 – 23/10/2026 Rythme « Mer -Campagne » : La Garde 26/01/2026 – 15/01/2027		
Soit	13 ½ mois	12 mois		
Financement	Contrat d'aprentissage Contrat de professionalisation	Contrat d'aprentissage Contrat de professionalisation		



AUTORISATION D'HOSPITALISATION POUR LES PERSONNES MINEURES

État civil du / de la	ı mineur.e c	oncerné.e		
Nom:			Prénom :	
Adresse :				Code Postal :
Ville:				Tel:
Groupe sanguin :				
État civil du / de la	ı représenta	ınt.e légal.e		
Nom:			Prénom :	
Adresse:				Code Postal :
Ville:				Tel:
En tant que :	Père	Mère	Autre (précisez) :	
			es nécessaires en cas d' le cas échéant.	urgence (maladie, accident) et à procéder à sol
N'autorise pa à son admiss	ıs l'IMSAT à p sion dans un	orendre les n centre hosp	nesures nécessaires en pitalier le cas échéant.	cas d'urgence (maladie, accident) et à procéde
				est transporté.e par les services de secours la famille est immédiatement prévenue.
En cas d'accident,	je souhaite	que soit pré	venu.e.s par les moyens	les plus rapides la ou les personnes suivantes :
Nom:			Prénom :	
Tell:			Tel 2 :	
Nom:			Prénom :	
Tel1:			Tel 2 :	
Indications que vo	ous jugerez u	ıtile de porte	er à notre connaissance	(traitements en cours, allergies,)
Fait à :				Le:
Signature :				



AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE STAGIAIRE / APPRENTI.E MINEUR.E

Je sous	signé.e,					
Deume	ırant à l'adı	resse:				Code Postal :
agissan	t en qualité	de représe	ntant.e légal	l.e de l'enfant :		
En tant o	que :	Père	Mère	Autre (précisez) :		
	Autorise m	on enfant				
	N'autorise	pas mon en	fant			
Deume	ırant à l'adı	resse:				Code Postal :
	À sortir seu	ıl.e pendant	les temps li	bres prévus à l'emploi du	temps	
	À sortir seul.e en cas de départ anticipé de l'IMSAT - HLJ					
				(structures partenaires, s SAT - HLJ pouvant intégre		u culturelles) organisées el les déplacements
		ement à exe ces période		ction en responsabilité co	ontre IMSAT - HLJ ei	n cas d'incident ou d'accident
Fait pou	r servir et v	aloir ce que	de droit			
Fait à :					Le:	
Signatu	re:					

Comment rendre ton dossier?



Par courrier sur l'adresse suivante :

IMSAT
Campus de
la Grande Tourrache,
BP 253,
83078 Toulon Cedex 9



Ou sur place à l'adresse suivante :

IMSAT Avenue François Arago, 83130 La Garde Sport Animation





Par mail au format PDF uniquement : contact@imsat.co

Pour tout renseignement concernant le dépôt du dossier vous pouvez nous joindre par téléphone :

04.94.75.24.15

Du lundi au vendredi De 8h30 à 12h00 Et de 13h00 à 17h00